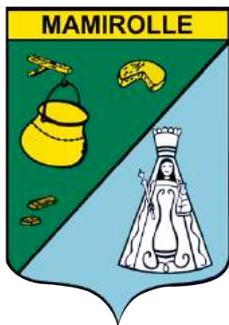


Fête du village

19/20
sept.
2015



Mamirolle ACTU

N° 11 - Septembre 2015

Relais Assistants Maternelles du Plateau (RAM)

Le RAM est un service proposé par le Syndicat de Besançon Sud Plateau aux onze communes adhérentes ; il est géré par la Fédération Départementale des Familles Rurales et il est soutenu financièrement par la CAF. Il fonctionne depuis 2003. D'abord à Mamirolle, il est maintenant installé à Saône dans les locaux de la crèche collective. Corinne LATOUR en est l'animatrice.

Les missions du RAM : C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges qui s'adresse aux Assistants Maternelles (AM) mais aussi aux parents.

Information sur les modes de garde, sur les démarches à suivre, sur les droits et devoirs de chacun...

Rencontres et échanges :

- des temps collectifs sous forme d'**ateliers d'éveil** sont proposés lors d'animations itinérantes dans les villages. Les enfants y sont accueillis avec un adulte : Assistante Maternelle, parents ou grands-parents...
- des temps individuels avec des permanences téléphoniques ou dans les locaux du RAM.

- des temps de formation pour les AM.
- un journal bimensuel « **le reflet du plateau** » que l'on peut trouver chez les AM mais aussi au RAM, à la mairie, pharmacie ou autres commerces...

L'offre d'accueil sur le territoire

La crèche est un établissement d'accueil du jeune enfant : il accueille 26 enfants à partir de l'âge de 3 mois. Il est ouvert 5 jours par semaine de 7h15 à 18h45 et l'accueil des enfants peut être régulier ou occasionnel.

109 enfants ont été accueillis sur l'année 2014 dont 16 de Mamirolle.

Sur l'ensemble des 11 communes du plateau, 142 *Assistants Maternelles* agréées par le Conseil Général sont en activité, ce qui correspond à 575 places d'enfants pouvant être accueillis. À Mamirolle, 27 AM sont en activité.

Les permanences du RAM, sis Rue des Loupiots à Saône, tél. 03 81 55 80 66

- *Sans rendez-vous* : Tél. ou visite les mardis et jeudis de 14h à 17h et les mercredis de 9h à 12h.
- *Sur rendez-vous* : les mardis de 17h à 19h.

Les animations à Mamirolle ont lieu de 9h30 à 11h 30 tous les 2^{ème} vendredis du mois dans la salle du périscolaire (en alternance avec le passage de la ludothèque « la toupie » tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois).

Monique Bichet, Présidente CCAS



Séance de juin avec un intervenant en musique, exceptionnellement dans les locaux de la bibliothèque.

Sommaire

RAM – Conseils Municipaux des 26/05/15 et 24/06/15 – État civil – 5 septembre 2015, rentrée des associations – Yoga à Mamirolle – Cabane de chasse incendiée - Mme OLLA a fêté ses 91 étés – Une belle voix et un grand cœur – L'Hair du temps a 17 ans – Zone 30 – Sécurité routière à l'école – Agenda – Communiqué du CMJ.

DIVERS

- **Approbation compte d'exploitation des Francas** qui s'équilibre en recettes et dépenses à : 189 186.96 €
- **Vote des subventions aux associations :**

ARTICLE 6574	BUDGET 2015
Anciens Combattants	180 €
Club des retraités	500 €
Comité de Jumelage	400 €
Comité d'animation	1 560 €
Association « A vos masques »	150 €
Familles Rurales Asso de Mamirolle	1 600 €
FRAM/Bibliothèque	1 770 €
Asso « Donneurs de sang »	80 €
Féd. Amis des Maisons de Retraite	100 €
Foyer Socio-éduc. Collège de Saône	584 €
Association Prévention Routière	50 €
Jeunes Sapeurs Pompiers du Plateau	100 €
Accueil Familles Pergaud	80 €
Asso. Sportive Saône-Mamirolle	2 070 €
Karaté Club de Mamirolle	560 €
Asso. sportive La Mancine	1 900 €
Entente Saône-Mamirolle Handball	2 200 €
Tennis Club de Mamirolle	400 €
Tennis Club Mamirolle/Ping-pong	600 €
Thaï Boxing Club	300 €
Subventions exceptionnelles	
Entente Saône-Mamirolle Handball	1 000 €
Participation Eco-cup	
Comité de jumelage	100 €
Arbre planté à Kostelec	
TOTAL	16 284 €

- **Modification tarifs caveaux à urnes qui passent de 400 € à 653 €** (suite pose d'un ensemble en granit pour les couvrir). Prix concession cinquantenaire inchangé, soit 55 €.
- **Accord dégrèvement taxe d'assainissement de Mme TATTU Marie-Ange**, suite à fuite d'eau. Seront facturés 34 m³.
- **Instauration d'un tarif d'enlèvement des déchets sauvages** (ordures ménagères, détritux divers) sur la commune :
 - Forfait de 180 €
 - Facturation au réel si l'enlèvement génère une dépense supérieure au forfait.
- **Forêt** : Achat parcelle cadastrée A n°174 à la Daguenne, pour un montant de 1 000 € + frais notariés.

- **Suppression d'un poste d'adjoint administratif à compter du 31/08/15** en raison de la baisse des dotations, de la réorganisation du service administratif et du transfert des compétences résultant de la loi NOTRe.

- **Société GEN'IATEST : avis sur demande d'autorisation pour extension d'une installation de transit de bovins sur la commune de La Chevillotte.**

Le conseil municipal, en prévision de l'augmentation du trafic routier, demande:

- un examen d'amélioration de la RD n° 112 au service gestionnaire de la voirie,
- que la réglementation de la circulation des poids lourds dans la commune soit respectée par les usagers de la route,
- que l'accès au site s'effectue par la RD n° 104.
- Accord gratuité salle annexe de la salle des fêtes à l'Association des communes forestières du Doubs pour formation des élus le 11/06/15 matin.
- Accord gratuité prêt tables et chaises pour organisation Fête de la musique au Sombri Saï Café.

URBANISME

Décision de déclaration préalable

- LE TALLEC Yves, 1 rue Champs Grosbois, abri de jardin et de voiture, accord tacite le 17/04/15.
- JEANTELET Christian, 37 rue du Cordier, abri de jardin de 12 m², accord tacite le 28/04/15.
- PHILIPONA André, 2 rue Pauthier, 17 m² de panneaux photo générateurs en toiture, accord tacite le 30/04/15
- NUCIT Antoine, 12 rue de la Vierge, appentis bois sur terrasse existante, accord tacite le 07/05/15.
- CECCARELLO Jérôme, 5 rue Mercier, fenêtre de toit, accord tacite le 20/05/15.
- MILLE Michelle, 3 rue du repos, 5 velux en toiture et remise tuiles à l'identique, accord tacite le 22/05/15.
- MANDRAS Nathanaël, 10 rue Mercier, garage accolé à la maison, accord tacite 22/05/15.

Dépôt de déclaration préalable

- RAYNARD Philippe, 1 rue des quatre vents, division terrain en vue de construire.
- Conseil Régional FC, 1 rue de l'Église, réfection toiture bâtiment administration de l'ENIL (Pose de 4 nouveaux velux + remplacement de 9 velux existants).
- DOHEN René, 5 rue de Vesson, construction terrasse surélevée à hauteur du balcon existant de 18 m².
- MARGUIER Louis, 45 rue du Stade, division d'un terrain en vue de construire.
- PRUNIAUX Philippe, 11 rue de Vesson, aménagement combles avec pose fenêtre de toit, capteurs solaires thermiques (4m²) en toiture et pose d'un bardage bois sur façades est et ouest, création conduit de cheminée

- JAGGI M-A et ABISSE C., 29 rue du Cordier, construction annexe au garage (9.18 m²) et auvent (8.72 m²).
- CAMUS Fabrice, 7 rue Champs Michaud, création pièce sup. (12.86 m²) au dessus garage, 2 fenêtres toit.

Demande CU d'information

- M° SCP MARCONOT/MARCONOT CLEMENT, section AC N°27, 15 rue Champs Grosbois.
- M° SCP MARCONOT/MARCONOT CLEMENT, section ZE n°3, lieu-dit « Sous les Hayes ».

Déclaration d'intention d'aliéner: refus de pré-empter

- CETRA INVEST (Vendeur CAGB), section ZA 232, ZA du Noret
- Maisons CONTOZ (Vendeur Zoom Immobilier), section AC 51 et 52, lieu-dit « Combe au Bouot ».
- AUDY Adrien et BONNEFOY Lucie, section AC 27, 15 rue Champs Grosbois.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Location 2 écrans géants à PFL Événements 2400 € TTC
- Étude réorganisation voirie communale, reprise doc. 2003
cabinet de géomètres COQUARD : 1 638 € TTC
- Fourniture et pose ensemble granit pour couverture dalle des cav'urnes,
Sarl JACQUOT POMPES FUNEBRES .. 1 550 € TTC
- Bornage parcelle section AI 26,
Cabinet de géomètres COQUARD 1 104 € TTC
- DETR 2013: Attribution d'une subvention de 12 653 € pour travaux de voiries engagés en 2013.

Conseil Municipal du 24/06/15

DIVERS

- **FRANCAS du Doubs**: modification des différents tarifs des activités péri et extra scolaires et création d'une nouvelle tranche de facturation. A compter du 01/09/15, les nouveaux tarifs seront les suivants :

TRANCHES	QF de 0 à 775 €	QF de 776 à 1000 €	QF de 1001 à 1200 €	QF de 1201 à 1400 €	QF > à 1400 €
Périscolaire matin et soir	1.33 €	1.84 €	1.89 €	1.99 €	2.03 €
Restauration scolaire	4.59 €	5.61 €	5.91 €	6.22 €	6.34 €
Vacances scolaires avec repas	8.41 €	12.50 €	12.80 €	13.10 €	13.36 €
Vacances scolaires sans repas	5.66 €	9.23 €	9.54 €	9.84 €	10.04 €

- **Achat à Mme VOLET-SAGE du terrain attenant à la mairie de 444 m²** (cadastré section AI n°246) pour un montant de 15 540 € et prise en charge des frais notariés y afférents.

- **Soutien motion Association des Maires de France** pour la sauvegarde des libertés locales (Loi NOTRe) pour préserver la légitimité de la proximité du niveau communal.

URBANISME

Décision de déclaration préalable

- RAYNARD Philippe, 1 rue des quatre vents, division terrain en vue de construire. Accord tacite le 28/05/15.
- Conseil Régional FC, 1 rue de l'Église, réfection toiture bâtiment administration de l'ENIL (Pose de 4 nouveaux velux + remplacement de 9 velux existants). Accord tacite le 04/06/15.
- DOHEN René, 5 rue de Vesson, construction terrasse surélevée à hauteur du balcon existant de 18 m². Accord tacite le 05/06/15.
- MARGUIER Louis, 45 rue du Stade, division d'un terrain en vue de construire. Accord tacite le 18/06/15.
- PRUNIAUX Philippe, 11 rue de Vesson, aménagement combles avec pose fenêtre de toit, capteurs solaires thermiques (4m²) en toiture et pose d'un bardage bois sur façades est et ouest, création conduit de cheminée. Accord tacite le 20/06/15.
- JAGGI M-A et ABISSE C., 29 rue du Cordier, construction annexe au garage (9.18 m²) et auvent (8.72 m²). Accord tacite le 20/06/15.
- CAMUS Fabrice, 7 rue Champs Michaud, création pièce sup. (12.86 m²) au dessus garage, 2 fenêtres toit. Accord tacite le 23/06/15.

Dépôt de Permis de construire

- CHANEZ Kévin, 8 rue Fèbvre, création ouverture avec fenêtre en façade est.
- RUFFIN Emmanuel, 10 grande rue, installation bûcher de 7,2 m².
- TOURNOUX Yann et CREVOISIER Camille, 2 rue des 4 vents, construction d'une maison de 115 m².
- SAS Maisons CONTOZ/PHILIPPE Patrice, 18 rue La Vye de Gennes, construction d'une maison de 103 m².
- GROSERRIN Élisabeth, 5 rue du Stade, démolition partielle appentis façade SO, création 2 baies vitrées, modification: Porte-fenêtre véranda, porte grenier en porte-fenêtre avec garde-corps.
- SAS Maisons CONTOZ/MAGLOIRE Raphaël, 4 rue de la Vye de Gennes, construction d'une maison de 94 m².

- SAS Maisons CONTOZ/GUILLAUME Olivier, rue de la Vye de Gennes, construction d'une maison de 113 m².
- CHOUEZ Philippe, 2 chemin de la laiterie, agrandissement d'un garage.
- SAS Maisons CONTOZ/QUERRY-POTIER, 10 rue de la Vye de Gennes, construction d'une maison de 115 m².

Demande CU opérationnel

- MARGUIER Louis et Gabrielle, Section AA1, 45 rue du Stade.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Création d'un nouveau site communal : Thomas ANZALONE, 1900 €/HT.
- Bilan fonctionnement Relais Assistantes Maternelles, par Monique BICHET, voir article p.1.
- Dotation de 36943,20 € à la commune par le Conseil départemental au titre du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement 2014.
- Refus de location de la salle des fêtes à ALESA suite à dégradations et état déplorable lors de 2 locations précédentes.
- Présentation du Compte-rendu du Comité de Pilotage du Noret du 10/06/15 par D. MAILLOT.

État civil

Naissances

- Le 06/05/15 : Sohan GUET PETIT
- Le 08/05/15 : Marceau CAMUS
- Le 26/05/15 : Lilia GODET
- Le 12/06/15 : Justine VALENÇON

Mariages

- Le 30/05/15 : Stéphanie AEBISCHER et Florent PERELLI
- Le 22/08/15 : Julie LEHMANN et Bruno VUILLEMIN

Décès

- Le 02/07/15 : Simone JOLIBOIS, veuve MILLE, née en 1936
- Le 04/07/15 : Monique BILLET, née en 1925.
- Le 03/08/15 : Huguette MICHON, épouse LAVERRIERE, née en 1923
- Le 07/07/15 : Suzanne DORBON, veuve BONNARD, née en 1920
- Le 20/07/15 : Pierre MONNIER, né en 1929
- Le 23/07/15 : Colette VIENNET, veuve MONNIER, née en 1930
- Le 23/07/15 : Germaine GLIEDNER, veuve PARIS, née en 1926
- Le 24/07/15 : Paulette JAHIER, veuve MALANDRE, née en 1922



Le **Forum des Associations** se déroulera à la salle des fêtes de Mamirolle. Vous pourrez ainsi découvrir toutes les associations présentes sur la commune et vous inscrire aux différentes activités proposées pour l'année à venir.

S'ensuivra un vin d'honneur offert par la Commune après l'accueil des nouveaux arrivants et nouveaux-nés de l'année.

En parallèle,

La Mancine vous invite à sa porte ouverte, ce même jour, à partir de 16 h. Des démonstrations d'agrès au gymnase de Mamirolle vous seront proposées. Elle vous informe que ses activités reprendront le 14/09/15 et que son Assemblée Générale aura lieu le 16/09/15 à 20h00, salle des fêtes annexe.



L'Entente Saône-Mamirolle Handball

vous accueille de 14h00 à minuit sur le site du nouveau complexe sportif de Saône. Au cours de cet après-midi, toute l'équipe dirigeante du club, ainsi que les éducateurs sportifs vous feront découvrir l'activité et les projets du club.

Au programme, dans la grande salle :

- des ateliers ludiques d'initiation à la pratique du handball qui seront ouverts à tous publics (*pensez à apporter vos chaussures de salle*),
- des rencontres amicales (des plus jeunes aux plus anciens, licenciés ou non) seront sifflées par nos jeunes arbitres.

Un match amical de l'équipe fanion des seniors filles évoluant en National 3 clôturera la soirée.

Cette journée sera marquée par la mise à disposition des gobelets réutilisables à chaque équipe et la présentation d'une exposition sur la réduction des déchets.

L'ESM HANDBALL vous propose une buvette et petite restauration conviviale tout l'après-midi.

Le Comité d'Animation propose un concours de pétanque au boulodrome, vers le passage à niveau : inscriptions dès maintenant auprès de Jean-Pierre au 03 81 55 78 05 et de Christophe au 06 31 54 86 91 ou sur place le jour même dès 13 h.

Yoga à Mamirolle

Quelques mots sur le yoga, atelier de Familles Rurales Association de Mamirolle, pour vous inciter à venir nous rejoindre le jeudi soir à la salle des fêtes de Mamirolle ou le vendredi matin à la salle de l'ancienne mairie.

Pour les informations pratiques, contacter Marie-Anne Barbier au 03 81 55 70 47 ou rendez-vous au Forum des Associations.

Les cours sont dispensés par Catherine Poulain Bourdichon, enseignante diplômée ETY, École Viniyoga de Claude Maréchal.

La stratégie du yoga est malicieuse parce qu'elle **commence tout simplement par votre corps**. Au fur à mesure des séances vous sentirez votre corps s'assouplir, se tonifier, gagner en stabilité, en force, en amplitude, en aisance, en confort.

L'attention soutenue sur le corps et le souffle va permettre la prise des postures. Selon l'enseignement Viniyoga, les exercices sont adaptés en fonction des différentes caractéristiques de la personne en tenant compte de son âge, de sa santé, de sa force, etc.

Puis viendra la **concentration** de l'attention sur une chose à la fois ; appréciation de ce que vous vivez à l'instant présent ; équanimité et paix intérieure face à la nature changeante de l'existence ; bienveillance et gratitude envers tout être, vous le premier.

Il est essentiel de respecter son corps et de respecter ses limites. La souplesse s'acquiert au fil des séances, d'autant que le yoga ne s'inscrit **pas** dans une démarche **de performance mais de progression**.

Le yoga contribue à un développement harmonieux de la personnalité. Pour autant, un cours de yoga n'est pas un regroupement sectaire. Au fil des séances, on apprend à mieux écouter son corps, à le regarder autrement...et, surtout, objectivement. Mais ce n'est pas le seul bénéfice. Dans un premier temps on ressent une sensation de bien-être corporel ; à l'issue d'une année de pratique, on éprouve un bienfait au niveau du dos et des articulations et une amélioration de la souplesse. À long terme, le yoga favorise le mieux-être physique et psychologique.

Le meilleur yogi, c'est peut-être une personne discrète, avec un corps qui ne lui permet pas de se mettre en équilibre sur les mains, une personne qui respire profondément, observe sans juger, profite du voyage mais se moque bien de la destination.

Catherine Bourdichon et
Marie-Anne Barbier
Correspondante Atelier Yoga

Bêtes ou méchants les incendiaires de la cabane de chasse ?



Toujours est-il que la cabane de chasse est partie en fumée dans la nuit du 07 au 08/07/15, incendie qui d'après les premières constatations serait d'origine volontaire... Est-ce par bêtise ou méchanceté ou les deux qu'un feu a semble-t-il été allumé vers le bois stocké sur le côté de la cabane de chasse ?

Construite en 2007 par les chasseurs eux-mêmes, grâce à un prêt et l'aide de la commune, elle était toute simple mais chaleureuse et propre : carrelée, lambrissée de bois, c'était le lieu de rendez-vous pour le départ de la chasse ou pour partager un repas à son retour ; elle pouvait accueillir jusqu'à 25 personnes. Ce n'est pas la première fois qu'elle était la cible de malveillants, elle a déjà été cambriolée et vandalisée par 2 fois... pour trois fois rien, un paquet de café entamé et 3 cannettes ! Vraiment stupide !

Il est regrettable que l'on ait à déplorer dans notre commune de telles incivilités ! M. Locatelli, président de l'ACCA de Mamirolle a déposé plainte à la Gendarmerie... Mais où les chasseurs vont-ils se retrouver cet hiver ?

FM

Mme OLLA a fêté ses 91 « étés »

C'est entourée de sa fille ainée Marie, de sa belle fille et de deux petits enfants que Mme OLLA a reçu M. le Maire, Mme Bichet et M. Lethier venus lui souhaiter un bon anniversaire, le 21 juin dernier.

La famille OLLA, calabraise d'origine, est arrivée en 1965 à Mamirolle après avoir habité quelques années à Ornans et à Malbrans. Monsieur OLLA était maçon et madame est restée à la maison pour élever leurs 5 enfants : Marie, Rita, Béatrice, Ginette et Raphaël.

« Pepina », comme elle aime se faire appeler dans sa famille, est une personne discrète qui préfère rester dans sa maison et prendre soin de ses proches comme elle l'a toujours fait avec son mari qu'elle a eu la douleur de perdre en début d'année. Ensemble, ils parlaient toujours italien et elle a gardé un fort accent.

Aujourd'hui elle gâte ses 6 petits-enfants en leur faisant leur plat préféré « les raviolis » comme nul, paraît-il, ne sait faire aussi bien qu'elle !

Monique Bichet, Présidente CCAS



Une belle voix et un grand cœur

Une belle voix, un physique avantageux, une modestie et un accent qui séduisent, mais pas que ! Lilian est doté d'un grand cœur et milite pour l'association « Prader Willi » dont Aubin, son neveu, est atteint.

Profitant d'un court passage dans sa famille, le 01/07/2015, l'enfant du village, invité par la municipalité, a remis un chèque de 5 583,95 € au trésorier de l'association, Gérard Meresse, venu de Reims, assisté de Michèle et Jean-Charles Briger, délégués régionaux, Michèle étant en plus coordinatrice du réseau « Prader Willi ».

Sur la demande de Lilian, les bénéfices de la soirée organisée à Mamirolle lors de sa victoire à l'émission « The Voice » et son retour au village acclamé par 2000 personnes quelques jours après, ont été reversés intégralement à l'association, en présence du comité de soutien, de tous les bénévoles qui ont participé à ces manifestations, des parents de Lilian, Marie-Ange et Gilbert Renaud, du maire de Mamirolle, Daniel Huot et de nombreux amis.



Près de 2000 t-shirts et 80 kg de comté de la coopérative de Loray, offerts par le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté et emballés avec un papier à l'effigie de Lilian sous la coupe de Michel Chopard et Robert Taillard (respectivement oncle et ex-moniteur de gym de Lilian) ainsi que les bénévoles du comité de soutien, ont été vendus lors de ces manifestations, contribuant ainsi au bénéfice réservé à l'association que soutient Lilian.

Le syndrome de Prader Willi consiste, chez l'enfant, dès la naissance, à observer une hypotonie majeure, des difficultés d'alimentation, une absence de mimiques et d'interactions. C'est une maladie neurogénétique rare, non héréditaire et mal connue, provenant de l'absence ou de la perte de fonctions de gènes au niveau du chromosome 15. Une prise en charge adaptée est nécessaire pour l'enfant comme pour ses proches et ne fonctionne que grâce aux dons...

Bravo et encore merci à Lilian pour son sens des valeurs et la simplicité dont il fait preuve malgré sa nouvelle notoriété.

Françoise Seuret, Correspondante Est Républicain

L'Hair du temps a 17 ans

Coiffeuse depuis 1981, Mme Catherine Roy a ouvert son propre salon de coiffure à Mamirolle, **L'Hair du temps**, en août 1998. Cela fait donc 17 ans qu'elle coiffe mamirollais et mamirollaises. Depuis 1999, elle coiffe également tous les jeudis dans les maisons de retraite de Saône et de Mamirolle où elle dispose d'un espace salon de coiffure. Un vrai moment de plaisir pour nos aîné(e)s.



Mme Pretot, ravie de sa coupe



Mme Sigrist, 90 ans. Qui l'eût cru ?

Pendant toutes ces années, Catherine en a coiffé des têtes, des jeunes, des moins jeunes, des chevelues, des chenuës, des blondes, des brunes, des rousses, des blanches, des anonymes, des devenues célèbres, tels Guillaume Coppola ou Lilian Renaud... mais toujours avec compétence et gentillesse. Catherine est toujours dans « l'air du temps » grâce à des formations régulières. Ses derniers stages sont : coiffure homme, chignons, colorations et mèches pour dames.

Catherine Roy pratique, depuis ses débuts, avec des produits de la marque Biosthétique¹ qui est réputée pour la haute efficacité de ses produits cosmétiques à base de matières premières naturelles avec une garantie de tolérance maximale. Elle offre à chaque client son soin-massage aux huiles essentielles contour du visage « arôme-service » pour chaque coupe ou teinture et propose également à la vente toute une gamme de produits Biosthétique utilisables à la maison.

L'HAIR DU TEMPS, 1 rue des Noyers à Mamirolle, ouvert :

Les mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 19h00

Le mercredi de 9h00 à 17h00

Le samedi de 7h30 à 17h00

Tél. 03 81 55 90 16

FM

¹ Marcel Contier, biochimiste français, a créé la marque La Biosthétique dans les années 50. Déjà à l'époque, il mettait au point des produits naturels dans son laboratoire parisien.

Petite révision entre voisins de bonne volonté...



Les zones 30 sont un moyen d'apaiser la vitesse en agglomération, parce que le risque et la gravité des accidents sont directement proportionnels à la vitesse.

La zone 30 est donc un dispositif de sécurité.

Distance d'arrêt d'un véhicule à :

- 30 km/h = 13 m,
- 50 km/h = 29 m.

Pour un piéton, lors d'une collision voiture :

- à 50 km/h, le risque de décès est de **85%**.
- à 30 km/h il est de **10%** !

Quelle signalisation pour la zone 30 ?

Pour être efficace, il est bien de rester sobre. En dehors des panneaux, bien visibles, d'entrée et de sortie de zone 30 (ou uniquement un panneau d'entrée de Zone 30 avec indication de distance. Par exemple : 150 m, ce qui signifie « zone 30 pendant 150 m »), nul besoin d'autres signalisations :

- **Pas besoin de signaler les chicanes**, en zone 30. On doit s'y attendre...
- **Pas besoin de marquer les passages piétons**, le piéton a le droit de traverser partout (*mais si on marque les passages piétons, le piéton est obligé de les emprunter s'il se trouve à moins de 50 mètres ! Donc, absence de passage = plus de souplesse pour le piéton*).
- **Pas besoin de stop**, mais obligation de priorité à droite (*donc, aucune nécessité de panneau...*).
- **Et nouveauté** (décret du 02/07/15 applicable au 01/01/2016) : dans les zones 30, les doubles sens cyclables sont de droit sauf interdiction du Maire.

Pour votre sécurité, n'oubliez pas qu'il y a 5 « zones 30 » à Mamirolle :

- Grande rue (entre pharmacie et bifurcation Rue des 4 Vents). Avec, dans le sens montant, entre coin parking mairie et rond point ENIL, une limitation à 30 km/h.
- Rue de l'Église (de l'ancien presbytère à l'ancienne mairie).
- Rue du 6 septembre (devant l'école).
- Rue de Baume
- Rond point rue des Essarts, rue de la Source, rue de la Vierge.



Nelly Anzalone,
Comité sécurité routière

A propos du spectacle Sécurité routière à l'école

Le pourcentage des accidents dus aux comportements des conducteurs est évalué à 90% (statistiques Sécurité Routière). Aussi, il est important de sensibiliser les Mamirollais, mais également et surtout les enfants, futurs conducteurs, sur les dangers de la route.

La Municipalité a adhéré à ce projet de spectacle, initié par la Préfecture du Doubs et c'est ainsi que le 13 mai dernier, les écoliers de CP, CE1, CE2 ont été invités à la salle des fêtes pour assister à un moment éducatif et ludique.



Les acteurs ont abordé différents sujets sensibles :

- l'importance de la ceinture de sécurité,
- le comportement à bord d'un véhicule,
- l'attitude à tenir devant un passage pour piéton ou un trottoir, etc.

A cette occasion, la majorité des élèves a avoué monter régulièrement à l'avant des véhicules, ce qui n'est pas autorisé pour ces enfants de moins de 11 ans...



Tous ont suivi avec attention et ont même participé activement à cette séance. Et ce, en présence de deux responsables de la Sécurité de la Préfecture du Doubs.

Quand d'autres pensent à la répression, nous insistons sur la prévention, l'information, l'éducation... Cela sera-t-il suffisant pour que les comportements changent ?

Ernest Coppola, Adjoint

Rappel : Une nouvelle séance de révision du code de la route pour les personnes de plus de 55 ans est prévue le **mercredi 9 septembre de 8 h 30 à 12 h 00, salle du Conseil municipal en mairie.**

Agenda

Forum des Associations 5 sept. 2015

de 10 h à 12 h
Salle des fêtes de Mamirolle



Présentation des différentes associations sportives et culturelles présentes sur la Commune pour les enfants et les adultes. Démonstrations diverses. Inscriptions et renseignements sur les stands.

Accueil des nouveaux arrivants au village et des nouveaux-nés, suivi d'un vin d'honneur offert par la Commune.

Butinez vos envies, pensez à vous inscrire

SEPTEMBRE

M 1
M 2
M 3
V 4
S 5
D 6
L 7
M 8
M 9
V 10
S 12
D 13
L 14
M 15
M 16
V 17
S 19
D 20
L 21
M 22
M 23
V 24
S 26
D 27
L 28
M 29
M 30

- 01/09/15 – Rentrée scolaire Amicale des Parents d'Élèves
8h30 – 10h00 – Cour de la maternelle : Accueil des parents d'élèves et présentation de l'Amicale
- 05/09/15 - Forum des Associations Municipalité
10h – 12h – Salle des fêtes de Mamirolle
- 05/09/15 – Initiation/rencontres amicales ESM Handball
14h-24h – Site nouveau complexe sportif de Saône – Tous public
- 05/09/15 – Concours de boules Comité d'animation
13h30 – Boulodrome vers le passage à niveau
- 09/09/15 – Révision du Code de la Route Municipalité
8h30-12 h00 – Salle du Conseil Municipal, Mairie. Pour les pers. ≥ 55 ans.
- 12/09/15 – Si Mamirolle m'était conté 2 Comité d'animation
14h30 – Départ vers la fontaine à colonne, Jean Duquet conte...
- 16/19/15 – 20 h 00 – Salle du Conseil Conseil municipal
- 19/09/15 – Repas dansant Comité d'animation
20 h 00 à la salle des fêtes. Orchestre Calycanthe (10 musiciens) – Renseignements auprès de JP GAULARD, tél. 03 81 55 78 05
- 20/09/15 – Fête du village et vide-grenier Comité d'animation
Manèges, attractions vers Salle des Fêtes + Vide-grenier dès 6 h.

5 septembre 2015
MAMIROLLE -
Au terrain de boules

14 h 00 CONCOURS DE BOULES
Doublettes formées 6€/pers
Réservé aux habitants de Mamirolle, le Gratteris, la Chevillotte, leurs familles
13 h 00 Inscriptions sur place ou dès maintenant auprès de Christophe au 06.31.54.86.91 et Jean-Pierre au 03.81.55.78.05

BUVETTE - FRITES - BARBECUE

venez nombreux...

SI MAMIROLLE M'ÉTAIT CONTÉ
SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015 A 14H30

Rendez-vous autour de la fontaine à colonne. L'histoire enracontée à la suite de la promenade.

Au gré d'une promenade dans le centre du village, Monsieur Duquet nous racontera la suite de l'histoire de certains sites qui ont marqué Mamirolle :

- La fontaine
- le monument aux morts
- la mairie
- l'ancienne école
- l'église
- la boulangerie
- Et bien d'autres encore

Fête villageoise Mamirolle
Samedi 19 septembre

Repas dansant avec CALYCANTHE

Atelier : 23 €
REPAS
Salade contée
Suprême de poulet au
LE SÈSSEUR - Truiter à Roubaix

Repas enfant -12ans 10€

Ambiance assurée
Salle des fêtes de Mamirolle - 20h30

Renseignements auprès de Jean-Pierre Gaulard au 03 81 55 78 05 ou Isabelle Girard au 03 81 55 88 65

Dimanche 20 septembre
Vide-greniers dès 6h
Manèges et poneys
Buvette dès 7h
Toute la journée : frites, sandwiches, barbecue, crêpes et gaufres
Renseignements auprès de Isabelle Crève au 06 78 97 97 71

Informations Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12h et de 14h à 16h
Samedi (semaines impaires) 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>

Allo Urgence Mairie 07 85 47 80 78



Mamirolle Actu

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Équipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin
F. Le Barbenchon – S. Seyer
Correcteurs : N. Léchine – J. Duquet

Communiqué du CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes a besoin d'un maximum de bouchons en plastique (eau, lait, soda, compote, huile, crème fraîche, déodorants, laque, dentifrice, shampoing, liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive ...) pour préparer le défi du Téléthon 2015. Vous pouvez les déposer en mairie ou les faire passer par les jeunes du CMJ. Merci d'avance.



Après le Téléthon 2015, tous les bouchons récoltés seront donnés à l'association « Les bouchons d'amour » qui a pour objet l'acquisition de matériel pour handicapés.

Réponse jeu de juin 2015 : Évier situé dans l'un des appartements de l'ancien presbytère rénové.